

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Octobre 2018 : le taux de chômage se maintient à 3.5%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud reste inchangé à 3.5% à la fin du mois d'octobre 2018. Par rapport à octobre 2017, ce taux est passé de 4.3% à 3.5%, soit une baisse de 0.8 point. Le nombre de chômeurs a reculé de 3'107 personnes, soit un repli de 18.1% en une année.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud reste stable à 14'022, soit 21 personnes de moins par rapport à la fin du mois de septembre 2018 (-0.1%) et près de 4'600 de moins depuis le début de cette année. L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ progresse quant à lui à 23'558 personnes (+242, soit +1.0%).

Au cours du mois d'octobre 2018, les ORP vaudois ont inscrit 3'331 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'082 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 4'022, en progression de 86.4% par rapport à octobre 2017.

Par rapport au mois dernier, la majorité des catégories de chômeurs voient leurs effectifs rester stable ou diminuer. Les plus fortes baisses mensuelles concernent les personnes inscrites depuis plus de 12 mois (-93 chômeurs), les moins de 20 ans (-87) et les personnes au bénéfice d'une formation de degré tertiaire (-49). Les groupes de professions liés à l'hôtellerie-restauration (+59 chômeurs) et à la construction (+62) affichent de légères augmentations.

Sur le plan régional, quatre districts voient leur taux de chômage augmenter ce mois de 0.1 point : Morges (2.8%), Jura-Nord vaudois (3.3%), Aigle (3.7%) et Riviera-Pays-d'Enhaut (3.8%). Les districts de Nyon (3.0%) et de l'Ouest lausannois (4.2%) fléchissent de 0.1 point, tandis que les autres districts conservent un taux de chômage inchangé.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2'753, en recul de 3 personnes en un mois (-0.1%) et de 282 personnes en un an (-8.7%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.4 point et atteindrait 3.1%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 72% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 novembre 2018

Renseignements: DEIS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-francois.vodoz@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).